

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Dans le cadre du nouveau protocole sanitaire de l'Education nationale, il est précisé que les masques doivent obligatoirement être de type1. Ceci exclut, de facto, les fabrications "maisons". Nous vous précisons que les masques fournis aux élèves par l'établissement suite à la dotation par le Conseil départemental sont de type1. **Ils répondent donc aux exigences en termes sanitaires.**

Nous profitons de cette communication pour rappeler que les gestes "barrière" comprennent le lavage des mains dès l'arrivée dans l'établissement, aux récréations, avant et après le déjeuner. Nous vous remercions par avance, face aux développements sanitaires actuels, de le rappeler à votre enfant.

Bien cordialement,

La direction du collège.